AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-6-65 387493

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

ABONNEMENT ANNUEL

(Tél. 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 16, rue de la République - MONTPELLIER.
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238-57

N° 57 - JUIN 1965/25
5° supplément

ANARSIA -

Un vol est en cours; les premiers dégâts ont été observés sur abricots. Il convient d'effectuer dès réception de cet avis un traitement insecticide sur les arbres dont les fruits seront cueillis dans les semaines qui viennent. On pourra utiliser :

	Délais d'emploi avant récolte
Carbaryl	7 jours
Mevinphos	7 jours
Azinphos	I5 jours
D.D.T.	I5 jours
Parathion	I5 jours

TORDEUSE ORIENTALE -

L'insecte semble être présent dans un nombre de vergers croissant. Il est probable qu'il existera à brève échéance dans toutes les cultures fruitières du Languedoc et du Roussillon. Il faut dès réception du présent bulletin commencer le cycle des trois traitements sur les fruits (pêches et poires) arrivant à mâturité fin juillet.

TEIGNE DE L'OLIVIER -

Nous avons observé le 18 juin de très jeunes chenilles dans la région de Bize-Minervois. La floraison s'est faite (ou se termine) dans d'excellentes conditions; il faut éviter toute destruction des jeunes fruits en réalisant immédiatement une pulvérisation insecticide dès la fin de la floraison.

ACARIENS - PUCERONS - CARPOCAPSE -

Des populations d'acariens sont en cours de développement, notamment sur pommier. La première génération de Carpocapse a provoqué quelques dégâts. La sortie des papillons se poursuit. Continuer la lutte contre ces parasites.

PSYLLES DU POIRIER -

On observe la présence d'oeufs de larves et d'adultes de Psylles du poirier sur la quasi totalité des vergers. Il est donc nécessaire de poursuivre la lutte contre ce parasite. S'assurer que le produit employé peut l'être dans les délais prescrits.
Nous rappelons que la lutte contre les Psylles doit être poursuivie après la récolte.

TAVELURES -

Bien que les projections d'ascospores ne soient pas terminées les risques de contamination sont réduits.
Appliquer une pulvérisation dans les vergers de poiriers et de pommiers contaminés et situés dans les secteurs humides.

A Montpellier le 22-23 juin 1965

L'Inspecteur,
P. BERVILLE

Les Contrôleurs,
L.L.TROUILLON M. BEZUT

P 163

LA ZEUZERE DU POMMIER ET DU POIRIER

La Zeuzère du pommoer et du poirier est un papillon de 35 mm à 60 mm d'envergure, blanc, aux ailes mouchetées de taches bleu métallique. Ce papillon ne se déplace que la nuit.

Les chenilles, d'un jaune vif avec de nombreux petits points noirs, creusent des galeries dans le bois, causant de graves dommages aux arbres.

La présence de ces larves est actuellement facilement décelable grâce aux excréments rougeâtres qu'elles rejettent par le trou de pénétration sur les troncs, charpentières et sous-charpentières.

Les chenilles de Zeuzère vont se nymphoser et les papillons apparaître. Après accouplement et ponte les jeunes chenilles éclosent et pénètrent immédiatement dans les organes herbacés de l'arbre : nervures principales des feuilles, pétioles, bourgeons, jeunes rameaux. Au bout de quelques jours elles sortent de ces galeries pour pénétrer dans les parties plus âgées du végétal : branches charpentières et tronc. C'est là qu'elles passeront l'hiver pour entrer à nouveau en activité dès que le temps le permettra.

LUTTE -

La lutte contre la Zeuzère est relativement facile puisque les chenilles peuvent être tuées après leur pénétration dans les jeunes organes, à savoir dans les "localisations primaires".

Selon les produits employés on peut attendre plusieurs jours après ces premières pénétrations pour traiter. Ainsi :

Le Mévinphos (50 g par hl) est actif en émulsion	28 jours	après la 1° pénétration
L'Azinphos (40 g par hl) "	I4 jours	"
Le Diéthion (100 g par hl) "	I4 jours	"
Le Fenthion (75 g par hl) "	I4 jours	"
La Phosalone (60 g par hl) "	I4 jours	"
Le Diazinon (60 g par hl) "	I4 jours	"
Le Parathion éthylé (35 g par hl) "	7 jours	"
Le Parathion méthylé (40 g par hl) "	7 jours	"
Le Diazinon (40 g par hl) "	7 jours	"
Le Trichlorfon (I20 g par hl) est actif en poudre soluble	7 jours	"

Un bulletin ultérieur indiquera l'époque de traitement. Néanmoins nous attirons dès à présent l'attention des arboriculteurs sur le fait suivant : Les sorties de Zeuzère ont lieu pendant l'été jusqu'en automne, saison où des "localisations primaires" sont alors observées. Il est donc nécessaire de poursuivre la lutte après la récolte, tant que les arbres sont en végétation.

M. BEZUT

Imprimerie de la Station du Languedoc Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

CULTURES LEGUMIERES
INFORMATIONS

ASPERGES -

Chenilles à fourreau : Dans un précédent bulletin nous avions signalé les premières captures de papillons de la chenille à fourreau à la date du 24 mai.

Compte tenu de la biologie de ce parasite et des résultats du piégeage, le premier traitement devra être exécuté aux environs du 5 juillet et renouvelé à deux reprises à 8 ou 9 jours d'intervalle. Trois traitements sont donc nécessaires.

D'après les renseignements que nous a communiqués le Laboratoire de Zoologie de l'Institut National de la Recherche Agronomique à Montfavet et au stade où en sont actuellement les travaux de recherche, les insecticides suivants peuvent être utilisés cette année :

- Oléoparathion : 40 grammes de matière active à l'hectolitre
- Parathion : 50 grammes de matière active à l'hectolitre
- Azinphos : 40 grammes de matière active à l'hectolitre

Tous ces insecticides devront être sous forme de spécialités émulsionnables.

Les pontes et les pénétrations des jeunes larves ayant lieu à la base des turions, il faut donc traiter ces derniers au niveau du sol et obtenir la pénétration de la bouillie à 4 ou 5 cm de profondeur de manière à mouiller la partie souterraine de la tige et la terre l'entourant.

Le traitement sera exécuté avec un pulvérisateur, sans rechercher une trop forte pression, à raison de 2000 à 2500 litres à l'hectare de bouillie. Ces quantités ne constituent qu'un ordre de grandeur car l'importance du volume de bouillie peut varier selon la densité de la plantation, l'âge de l'aspergière et le nombre de turions par touffes.

Criocère de l'asperge : Si des pullulations de criocères sont observées nous rappelons que la majorité des insecticides courants sont efficaces contre les larves de ce parasite.

MELONS -

Oïdiums : Dans le précédent bulletin nous avons cité les fongicides efficaces contre l'Oïdium du melon. Nous mentionnerons également le Quinomethionate pouvant être utilisé dans les traitements contre l'Oïdium.

POIREAUX et OIGNONS -

Teigne du poireau et Mouche de l'oignon : Poursuivre les traitements contre ces deux parasites. Pour les poireaux dont le repiquage est en cours il est recommandé de tremper les jeunes plançons dans une bouillie insecticide à base d'un ester phosphorique autorisé en cultures maraîchères.

CELERI -

Septoriose : Du fait de la généralisation des irrigations par aspersion, il est prudent d'exécuter des traitements préventifs contre cette maladie.

De nombreux fongicides sont efficaces : le Manèbe, le Mancozèbe, le Carbatène, la Doguadine, l'Oxyquinoléate de cuivre et l'Oxychlorure de cuivre, etc...

HARICOTS -

Araignées rouges (Acariens) : Dès l'apparition des premières pullulations d'acariens, utiliser un des nombreux acaricides cités dans l'Edition spéciale des Avertissements Agricoles parue en début d'année (produits homologués, rubrique "Cultures légumières").

P. CHRESTIAN

P 164